



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 04 /AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2024 DU 14/05/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A BAZZAMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

1. Objet de l'Appel d'Offres:

Le Maire de la Commune de Mandjou, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de *construction d'un magasin de stockage à BAZZAMA dans l'arrondissement de MANDJOU, Département du Lom et Djerem, région de l'Est.*

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie en élévation et de béton armé ;
- Charpente-couverture- plafond ;
- Enduit et revêtements ;
- Menuiseries bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Equipements.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est de **23 000 000 (Vingt-trois millions) Francs CFA.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, exercice 2024.**

7. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **460 000 (Quatre cent soixante mille) francs CFA**, d'une validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Mandjougou, lors de la publication du présent avis au numéro 006 01 27 01.

9. Arrêté de l'Appel d'Offres

L'Appel d'Offres d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Mandjougou, lors de la publication du présent avis, contre paiement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille Francs CFA) versée à la Mairie Municipale de la Commune de Mandjougou.

10. Formes des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en deux (02) exemplaires dont un (01) original et un (01) copie certifiée conforme, seront déposées avec le dossier avant le début des travaux auprès du Chef Service Technique de la Commune de Mandjougou, via le Mandjougou, au plus tard le 17/06/2024 à 15 heures, heure locale et devra porter le numéro suivant :

- BATE 214962, DIRECTION NATIONALE QUATRE EN PROCEDEUR D'URGENCE
N° DE MONDE MILITAIRE/COMMERCE DE PROCEDEUR
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BANGLOA DE 02 CHAMBRES
A DALLAWA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE WANGOU, DEPARTEMENT
DE LOU ET GUYANE REGION DE CEM
- A WANGOU QUATRE EN URGENCE DE COMPLETION -

Les offres présentées après les dates et heures locales de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Responsabilité des offres

Tout prix de vote, les plans de dossier administratif exigés doivent être produits en original ou en copie certifiée conforme par le service technique ou une autorité compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être de valeur de vote (01) vote produisant le prix original de dépôt des offres et être en double (deux exemplaires) à la date de signature de l'offre (Appel d'Offres).

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la notice de soumission déposé par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance après que le Mandjougou change des finances et doit le être signé dans le plan 11 de CEM.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, l'ouverture des plis administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le 17/06/2024 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Procédure des Mandjougou de la Commune de Mandjougou dans la salle de réunion de cette Commune au 4 site de DALLAWA (Mandjougou).

Seuls les administrateurs peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix durant mandjougou.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères élimine le droit de l'offre de soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

◆ Offre administrative

- L'absence de la notice de soumission
- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délai de 60 heures
- le non-respect d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d au plus 60 heures
- une fautive déclaration ou une pièce falsifiée

◆ Offre technique

- offre technique incomplète
- une fautive déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée
- absence d'attestation de non abandon d'un chantier signé par l'entrepreneur

◆ Note de l'offre technique inférieure à 22 sur 25

❖ **Offre financière**

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Mandjou attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

15. Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Mandjou au numéro 690 91 27 91.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673 20 57 25 / 699 370 948 »

Fait à Mandjou le 13 MAI 2024
Le Maire (L'Autorité Contractante),



Iyoni Kassala
Innocent Frédéric
Maire

Ampliations :

- Préfet L&D ;
- DDMINMAP/L&D ;
- ARMP/EST (pour insertion dans le JDM) ;
- Président CIPM/C.MANDJOU (pour information) ;
- ST/C.MANDJOU (pour archivages) ;
- Affichage.